

N° SIRET : 21240171500017
 Etablissement : COMMUNE EYZERAC
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2023
Page n° 1

Département : DORDOGNE
 Poste Comptable : SGC DE NONTRON
 Date d'Edition : 12/03/2024

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du // à heures

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Contre Pour Abstentions
 Date de convocation : __/__/__

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par , Maire,
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		97 519,88		72 773,72		170 293,60
Opérations de l'exercice	301 130,61	344 724,35	319 925,98	181 038,79	621 056,59	525 763,14
TOTAUX	301 130,61	442 244,23	319 925,98	253 812,51	621 056,59	696 056,74
Résultats de clôture		141 113,62	66 113,47			75 000,15
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	301 130,61	442 244,23	319 925,98	253 812,51	621 056,59	696 056,74
RESULTATS DEFINITIFS		141 113,62	66 113,47			75 000,15

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :

Pour expédition conforme,

Le Maire,